



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE



N° D'IMPRIMÉ C71318157

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE			(3) DATE DU CONTRÔLE		N° DU PROCÈS-VERBAL																																																																												
Contrôle technique périodique			27/05/2026		26062532																																																																												
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE			(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ																																																																														
Défavorable pour défaillances majeures			<p>Défaillances majeures : 3.3.1.a.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Dispositif rétroviseur manquant ou fixé de manière non conforme aux exigences D 4.1.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Lampe/ source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite AVD 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG 8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route AV</p> <p>Défaillances mineures : 3.5.1.a.1. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE : Mauvais fonctionnement 4.5.1.c.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) : Mauvaise fixation AVD 4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG, AVD 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé G, ARD, AVD, ARG 6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées AVG, AVD 8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0215</p>																																																																														
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ																																																																																	
26/07/2026																																																																																	
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE																																																																																	
Contre-visite																																																																																	
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE																																																																																	
N° D'AGRÈMENT : S033C324																																																																																	
(9) RAISON SOCIALE : SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD																																																																																	
(3) COORDONNÉES : 1 CHEMIN DE LA GRANGE 33650 MARTILLAC Tél : 0556726262																																																																																	
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR																																																																																	
N° D'AGRÈMENT : 091C0438																																																																																	
SIGNATURE :																																																																																	
IDENTIFICATION DU VÉHICULE																																																																																	
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1 ^{ère} mise en circulation																																																																															
GD-578-BF (F)	30/10/2023	22/11/2021																																																																															
Marque	Désignation commerciale																																																																																
PEUGEOT	EXPERT																																																																																
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre																																																																															
VF3VFEHTMM7854539	N1	CTTE																																																																															
Type/CNIT	Énergie																																																																																
N10PGTCT177J210	GO																																																																																
Document(s) présenté(s)																																																																																	
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice																																																																																	
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ			MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES																																																																														
073321			<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">AVANT</th> <th colspan="2">ARRIERE</th> </tr> <tr> <th></th> <th>G</th> <th>D</th> <th>G</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ripage (-8 à +8 m/km) :</td> <td colspan="2">-4.8 m/km</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Dissymétrie suspension (≤ 30%) :</td> <td colspan="2">4 %</td> <td colspan="2">9 %</td> </tr> <tr> <td>Forces verticales :</td> <td colspan="2">1122 daN</td> <td colspan="2">727 daN</td> </tr> <tr> <td>Frein de service</td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage :</td> <td>374 daN</td> <td>393 daN</td> <td>229 daN</td> <td>238 daN</td> </tr> <tr> <td>Déséquilibre (<20%) :</td> <td colspan="2">5 %</td> <td colspan="2">4 %</td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage (efficacité) :</td> <td>374 daN</td> <td>393 daN</td> <td>229 daN</td> <td>238 daN</td> </tr> <tr> <td>Taux d'efficacité global (≥50 %) :</td> <td colspan="4">66 %</td> </tr> <tr> <td>Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :</td> <td colspan="4">18 %</td> </tr> <tr> <td>Émissions à l'échappement</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Opacité des fumées(0.51 m-1)</td> <td colspan="2">C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :</td> <td colspan="4">-4.0 %</td> </tr> <tr> <td>Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :</td> <td colspan="2">-4.0 %</td> <td colspan="2">-4.0 %</td> </tr> </tbody> </table>					AVANT		ARRIERE			G	D	G	D	Ripage (-8 à +8 m/km) :	-4.8 m/km				Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	4 %		9 %		Forces verticales :	1122 daN		727 daN		Frein de service					Forces de freinage :	374 daN	393 daN	229 daN	238 daN	Déséquilibre (<20%) :	5 %		4 %		Forces de freinage (efficacité) :	374 daN	393 daN	229 daN	238 daN	Taux d'efficacité global (≥50 %) :	66 %				Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :	18 %				Émissions à l'échappement					Opacité des fumées(0.51 m-1)	C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1				Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-4.0 %				Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :	-4.0 %		-4.0 %	
	AVANT		ARRIERE																																																																														
	G	D	G	D																																																																													
Ripage (-8 à +8 m/km) :	-4.8 m/km																																																																																
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	4 %		9 %																																																																														
Forces verticales :	1122 daN		727 daN																																																																														
Frein de service																																																																																	
Forces de freinage :	374 daN	393 daN	229 daN	238 daN																																																																													
Déséquilibre (<20%) :	5 %		4 %																																																																														
Forces de freinage (efficacité) :	374 daN	393 daN	229 daN	238 daN																																																																													
Taux d'efficacité global (≥50 %) :	66 %																																																																																
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :	18 %																																																																																
Émissions à l'échappement																																																																																	
Opacité des fumées(0.51 m-1)	C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1																																																																																
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-4.0 %																																																																																
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :	-4.0 %		-4.0 %																																																																														
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE																																																																																	
PROCÈS-VERBAL N° : DATE :																																																																																	
N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :																																																																																	